

Beauvais, le 19 décembre 2025

Objet : Bilan mouvement des personnels du 1^{er} degré pour le département de l'Oise à la rentrée 2024

Cette note présente les résultats des opérations citées en objet, pour la rentrée 2025 et le département de l'Oise.

I. Mouvement POP

Lors de la campagne POP organisée par le Ministère, pour la rentrée 2025, notre département a pu présenter 28 postes :

- 3 directions d'école ;
- 11 postes d'ULIS école ;
- 3 postes en unité d'enseignement élémentaire dans des établissements spécialisés ;
- 6 postes d'adjoints élémentaires ou maternelles dans des écoles présentant des caractéristiques particulières,
- 4 postes d'enseignant en SEGPA ou dans le milieu pénitentiaire.

Au total, 32 candidatures nous sont parvenues. Nous sommes parvenus à pourvoir 11 de ces postes, dont 7 par des enseignants extérieurs à notre département.

Enfin, les candidatures de 4 PE de l'Oise ont été retenues par d'autres départements. Ils ont donc quitté notre territoire au 1^{er} septembre 2025.

Le solde entre les entrées (7) et les sorties (4) de notre département, au terme du mouvement POP, était donc de 3.

II. Mouvement interdépartemental

1) Permutations informatisées

Lors de cette campagne, 291 enseignants ont candidaté au mouvement interdépartemental.

30 enseignants sont entrés dans l'Oise, 45 devaient en sortir. Cependant, 2 enseignantes de l'Oise ont demandé et obtenu l'annulation de leur mobilité. Le solde de cette campagne s'élève donc à 37 entrées – 47 sorties = -10.

2) Mouvement complémentaire des Exeat-Ineat

Nous avons reçu 103 demandes d'Exeat et 5 demandes d'Ineat.

Nous avons accordé 22 demandes d'Exeat. Finalement, 5 enseignants n'ont pas obtenu l'Ineat du département sollicité. 17 professeurs des écoles ont donc quitté l'Oise par le mouvement complémentaire.

Quant aux demandes d'Ineat, elles ont toutes été acceptées par notre département, et les départements d'origine ont accordé l'Exeat.

Le solde des entrées et sorties pour l'Oise, pour la campagne d'Exeat-Ineat, est donc de 5 entrées et 17 sorties, soit un solde de -12.

Au final, les opérations de mouvement interdépartemental ont engendré, pour les entrées et sorties du département, un solde de -20.

III.Mouvement intradépartemental

1) Candidats au mouvement

Pour le mouvement 2025, 1272 enseignants ont présenté leur candidature. 663 d'entre eux étaient des participants obligatoires au mouvement.

Au terme des opérations de mouvement, 581 d'entre eux ont été mutés, soit 46% des candidats. (augmentation de 7 points

comparés à l'année dernière)

Le tableau ci-dessous présente les résultats de la phase principale du mouvement :

2025	Nombre	%	Dont mutés	%	Dont non mutés	%
Participants obligatoires	663	52,12%	310	46,75%	353	53,25%
Participants non obligatoires	609	47,88%	271	35,60%	380	64,40%
Total	1272	100,00%	581	45,68%	691	54,32%

Entre 2024 et 2025 le département de l'Oise enregistre une hausse de la mobilité des professeurs des écoles : le taux de mutation passe de 39,8 % à 45,7 % (soit +5,9 points) et le nombre de mutés augmente de 95 agents.

2) Vœux formulés

Les PE du département pouvaient formuler jusqu'à 40 vœux. Les participants obligatoires étaient contraints d'ajouter, au sein de leur liste de vœux, un vœu groupe dit « à mobilité obligatoire » (vœu MOB).

En tout, 21421 vœux ont été inscrits (vœux précis + vœux groupes).

L'étude des vœux des 581 PE mutés au terme de la phase principale indique qu'environ 65% d'entre eux ont obtenu l'un de leurs cinq premiers choix. Le tableau ci-dessous présente le rang du vœu satisfait pour les professeurs des écoles mutés au mouvement.

	Nombre de candidats satisfait	En %
vœux rang 1 satisfait	218	38 %
vœux rang 2 satisfait	68	12 %
vœux rang 3 satisfait	40	7 %
vœux rang 4 satisfait	24	4 %
vœux rang 5 satisfait	23	4 %
vœux rang 6-10 satisfait	78	13 %
vœux rang 11-15 satisfait	45	8 %
vœux rang 16-20 satisfait	20	3 %
vœux rang 21-25 satisfait	14	2 %
vœux rang 26-30 satisfait	14	2 %
vœux rang 31-35 satisfait	10	2 %
vœux rang 36-40 satisfait	27	5 %
Total	581	100%

3) Au terme de la phase principale

- Fin juin, nous avons pourvu des postes présentant des caractéristiques particulières.
- Afin de ne pas affecter des enseignants non volontaires dans l'école inclusive, nous avons organisé une phase complémentaire qui nous a permis d'affecter 10 enseignants sur des postes spécifiques.
- Puis nous avons identifié les postes vacants et les enseignants sans poste, pour procéder aux affectations manuelles.
(2 vagues d'affectation : fin juillet et fin aout)

IV. Autres informations

4.1. Recrutement de CTEN

A la rentrée, nous avions 10 contractuels dans le département. Tous sont des contractuels renouvelés.

4.2. Enseignants stagiaires

Nous avions 182 PES à cette rentrée dans le département. 46 d'entre eux exercent à 50% ; les 136 restants sont affectés à 100%.